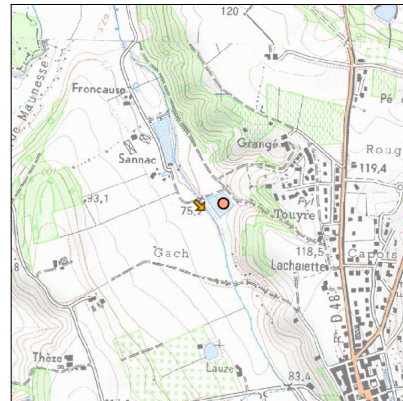
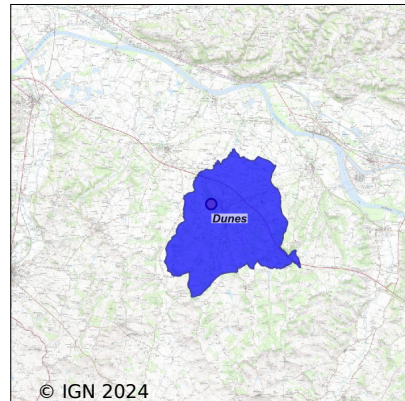


Systeme d'assainissement 2022

DUNES (COMMUNALE)

Reseau de type Separatif



Station : DUNES (COMMUNALE)

| | |
|---|--|
| Code Sandre | 0582050V001 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES |
| Nom de l'exploitant | COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES |
| Date de mise en service | avril 1985 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 1 200 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 64 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 70 Kg/j |
| Charge nominale MES | 84 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 180 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | - |
| Filières EAU | File 1: Prétraitements, Lagunage naturel |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 520 900, 6 335 340 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - Ruisseau du Métau |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Dunes depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est composé de 5 postes de relevage.

Deux autosurveillances réglementaires ont été effectuées en 2022, une en mars et une en juillet. Lors de la 1ère autosurveillance, la charge hydraulique était de 445 EH, et la charge organique était de 346 EH, soit respectivement 37% et 29% de la capacité nominale de la station.

Lors de la 2ème autosurveillance, la charge hydraulique représentait 433 EH et la charge organique représentait 445 EH, soit respectivement 36% et 37% de la capacité nominale de la station.

2 bypass ont été constatés au mois de mars et 1 au mois de juillet.

Station d'épuration

Le site est clôturé et fermé à clef.

La station est composée de :

- Dégraisseur avec un canal débitmétrique.
- 3 bassins de lagunage. 4 aérateurs de 2 CV sont présents dans le premier bassin, et un aérateur de 2 CV dans le second bassin. Les aérateurs ne fonctionnent plus et une consultation devrait être lancée prochainement pour les remplacer.

En 2022, 2 autosurveillances réglementaires ont été réalisées. L'épuration a varié de satisfaisante à correcte et les concentrations du rejet respectaient l'arrêté de déclaration.

Lors des autosurveillances réglementaires les prélèvements en entrée sont effectués à l'entrée du dégraisseur et sont asservis à un débitmètre bulle à bulle placé sur le canal débitmétrique d'entrée. Du fait du long temps de séjour dans les lagunes, les prélèvements en sortie sont fait sur un échantillon ponctuel.

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau du Métau. Ce petit cours d'eau a un débit très faible, voire à sec en période d'étiage. Les mesuriers in-situ réalisées sur le milieu récepteur ne montrent pas d'impact du rejet de la station sur celui-ci. De plus, un suivi du cours d'eau a été mis en place en 2022 dans le cadre du RCD (Réseau Complémentaire Départemental) en aval de la station d'épuration. Les résultats d'avril 2022 montrent que le cours d'eau est en bonne qualité sur un débit de moyennes eaux. Le cours d'eau était à sec de juin 2022 à octobre 2022.

Conclusion

Le fonctionnement de la station est satisfaisant.

Le Cahier de Vie est tenu à jour (compteurs, tests bandelettes...). Moyenne des tests bandelettes (NH4 : 37 mg/l ; NO2 : 7 mg/l ; NO3 : 68 mg/l).

Il est nécessaire de réparer ou de remplacer les pompes défectueuses sur les postes du réseau. De plus, il est préconisé d'effectuer des passages réguliers sur l'ensemble des postes afin de détecter rapidement les dysfonctionnements et empêcher les bypass du réseau vers le milieu récepteur.

De plus, il est recommandé de nettoyer le dégraisseur situé en entrée de station d'épuration car cette opération n'est plus effectuée.

Sous produits

1130 m3 de boues ont été évacués le 6 septembre 2018 dans le bassin n°1 et 1470 m3 dans le bassin n°2 le 10 septembre 2018, soit un total de 2600m3. A 6,4% de siccité moyenne, cela représente 166 TMS.

Les boues ont été épandues en agriculture suite à la réalisation d'un plan d'épandage.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 66 m3/j | 37 % | | | 20,1 m3/j | |
| DBO5 | 22,7 Kg/j | 36 % | 350 mg/l | 98 % | 0,4 Kg/j | 19,3 mg/l |
| DCO | 47 Kg/j | 68 % | 720 mg/l | 95 % | 2,2 Kg/j | 110 mg/l |
| MES | 22,7 Kg/j | | 350 mg/l | 93 % | 1,6 Kg/j | 86 mg/l |
| NGL | 6,8 Kg/j | | 103 mg/l | 92 % | 0,5 Kg/j | 25 mg/l |
| NTK | 6,8 Kg/j | | 103 mg/l | 92 % | 0,5 Kg/j | 24,1 mg/l |
| PT | 0,7 Kg/j | | 10,9 mg/l | 82 % | 0,1 Kg/j | 6,5 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

| | |
|--|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0582050V001>